

La location de vacances entre particuliers : Un mode de location plébiscité par les espagnols

Etude MediaVacaciones.com/IPSOS Espagne Mars 2009

Une part de marché de la location de vacances entre particuliers est 2 fois plus importante que celle de la location professionnelle.

Cette étude a été réalisée par le cabinet IPSOS en mars 2009, auprès d'un échantillon représentatif de la population espagnole. Elle montre l'importance de la part de marché de la location de vacances entre particuliers, plus spécifiquement par rapport à la location commercialisée via des circuits professionnels (agences de voyage, agences immobilières, etc...).

Elle met en évidence deux principaux constats :

1. La location entre particuliers est le mode d'hébergement marchand préféré des espagnols après l'hôtel.

2. Plus de 22% des personnes ayant utilisées un mode d'hébergement payant au cours des dernières vacances, ont eu recours à la location de particulier à particulier, alors que seulement 11% ont eu recours à une location proposée par un professionnel.

Cette préférence des espagnols pour la location de particulier à particulier s'explique par la perception d'un avantage économique, en raison de l'absence de frais d'intermédiaire. En effet, **55% des personnes interrogées estiment que la location directe permet d'économiser "beaucoup ou assez" par rapport à la location professionnelle.** Ce pourcentage est sensiblement élevé dans les classes d'âges les plus jeunes, et varie de **59% à 68%** au sein des 18-44 ans.

Ce mode d'hébergement est perçu par les espagnols comme présentant un excellent rapport qualité/prix... Près de 1 espagnol sur 2 (48%) place la **location directe en première ou seconde place** en ce qui concerne le rapport qualité/prix, parmi tous les types d'hébergement marchand proposés (hôtels, clubs, locations proposées par des professionnels, campings...).

Le secteur bénéficie aussi d'un bon coefficient de satisfaction, puisque les espagnols ayant utilisés ce mode d'hébergement sont 68% à déclarer vouloir y avoir recours "autant ou plus" qu'auparavant.